



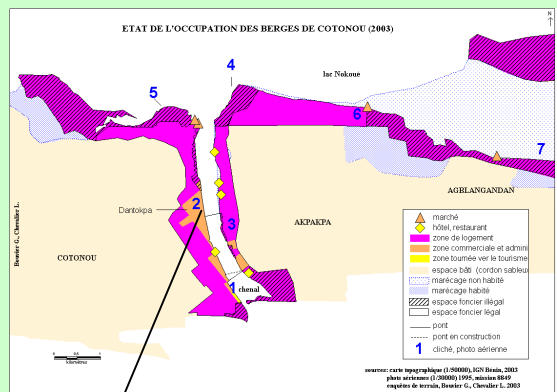
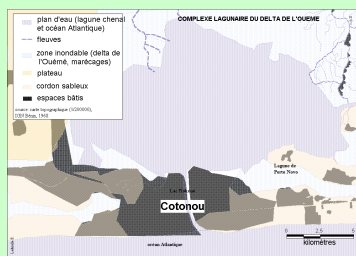
LES BERGES DE COTONOU : DES ESPACES CONVOITES EN MUTATION RAPIDE

par G. Bouvier, L. Chevalier, E. Dorier-Apprill, Université de Provence-LPED



G. Bouvier, L. Chevalier, sous la Dir. d'E. Dorier-Apprill, LPED-UMR 151, Programme CAMPUS, Université de Provence, Université Abomey Calavi, Institut Universitaire de France

Cotonou, capitale économique du Bénin, est implantée sur un cordon sableux séparant le "lac" Nokoué (plus exactement une lagune) de l'océan Atlantique. Un chenal creusé en 1885 relie lagune à l'Océan. Les berges de la lagune sont donc des géosystèmes "naturels", celles du chenal sont artificielles. Situées au cœur économique (marché Dantokpa), elles sont attractives. Cette concentration d'activités engendre un trafic intense, que les deux ponts ne suffisent pas à écarter : un 3ème est en construction. La croissance urbaine se traduit par une densification particulière des berges du chenal. Les extensions récentes gagnent les zones humides des berges. Nous suivons ici le gradient d'occupation sur 20 km vers l'Est de Cotonou.



1. Bouvier Gaëlle, février 2003

Le centre commercial Xanadu (construit en 1998) fait partie d'une opération spéculative en cours, soutenue par les pouvoirs publics pour requalifier les berges dans leur fonction de « vitrine commerciale et touristique ». Elle accueille 11 commerces dont un restaurant de luxe : la terrasse du "Berlin" offre une vue sur le chenal et la mer. En arrière fond, on aperçoit un quartier informel (Placodji) qui risque d'être déguerpé dans le cadre de cette opération.



2. Bouvier Gaëlle, février 2003

Dantokpa est le plus grand marché de l'Afrique de l'Ouest (plus de 30000 vendeurs). Son nom signifie : "au bord de la lagune du serpent". La divinité du serpent représente l'abondance et la prospérité. C'est une véritable ville, densément occupée (aux heures de pointes, 100000 personnes) et confinée dans un espace réduit (18 hectares).



3. Chevalier Lia, janvier 2003

Le type d'habitat **des berges du chenal** est hétéroclite : les immeubles de rente (en zone lotie) côtoient les habitations précaires de plein pied construites au bord du plan d'eau sur des remblais de déchets, recouverts de terre jaune. De nouvelles constructions en dur prolongent les limites du lotissement. La densité du bâti est ici très élevée, car les berges sont propices à certaines activités économiques informelles, comme la teinturerie, la pêche. Des accadjas (technique de pêche traditionnelle du lac) sont également installées (premier plan).

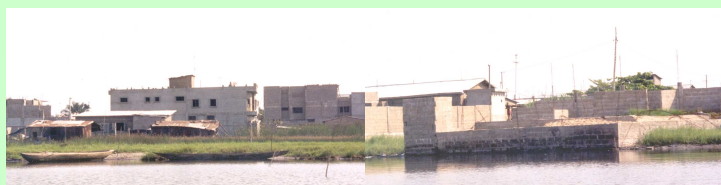


4. Chevalier Lia, janvier 2003



5. Photo aérienne, 1995 (1/50000) IGN Bénin

Les berges du lac abritent encore d'anciens **villages de pêcheurs** toffins (premiers habitants du site de la ville de Cotonou), comme à Agbato et à Ladji qui témoignent de l'organisation de l'espace antérieure à la croissance urbaine de Cotonou. Même s'il existe une très forte densité du bâti, le tracé des voies est toujours celui d'origine : les rues sont sinueuses, relativement étroites, s'ouvrent sur de nombreuses placettes. Des habitations sur pilotis subsistent dans ces villages, de type traditionnel (paille et bois) mais aussi plus moderne (bois et tôle). La pêche est une des activités principales de ces quartiers.



6. Chevalier Lia, janvier 2003.

Les berges du quartier de **Yénawa** sont caractérisées par la construction légale d'habitats en dur jusqu'au bord du plan d'eau, en zone marécageuse. Depuis fin 2001, les limites des lotissements couvrent l'ensemble des berges. De nombreuses parcelles sont en zone inondable, ce qui contraint les propriétaires à remblayer leur terrain. Certaines constructions d'habitats en dur débordent même sur le lac.



7. Chevalier Lia, février 2003.

Le quartier d'**Agbalilamé Houégo** (commune d'Agblangandan) fait partie de la zone périurbaine de Cotonou. L'étalement urbain s'étend jusque sur les berges du lac. Ce processus d'urbanisation récent, souvent illégal d'un point de vue foncier, se traduit par une densité de l'habitat moins forte. Des constructions d'habitats sont de plus en plus nombreuses sur les berges (ici, habitation précaire, tôle et bois). Les parcelles occupées se situent en zone marécageuse, inondable. Le panneau vert au premier plan désigne le nom, l'activité et le lieu d'habitation du propriétaire d'une parcelle.